

CLUB DE SKI VIKING



CARTES ET DESCRIPTION DES SENTIERS

Dernière mise à jour : novembre 2022

CLUB DE SKI VIKING

CARTES ET DESCRIPTION DES SENTIERS

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Cartes des sentiers
3. Signalisation
4. Sentier Rouge n° 40
5. Sentier Vert n° 41
6. Sentiers Crown – sud n° 43, ouest n° 44, est n° 45
7. Sentiers Bleu n° 42 et Blue Ridge n° 47
8. Sentier Noir n° 49
9. Circuit Sheldon n° 46
10. Sentier nordique l'Amicale
11. Réseau Viking

1. Introduction

La présente description des sentiers a été préparée pour aider les skieurs, en particulier ceux qui ne connaissent pas bien les sentiers, à s'orienter dans le réseau. Elle fait périodiquement l'objet d'une mise à jour afin de l'arrimer avec la carte des sentiers et la carte du circuit Sheldon de Viking, et devrait faciliter l'interprétation de la signalisation. Elle donne aussi une bonne idée de ce à quoi ressemblent les sentiers du Club Viking.

Le réseau de Viking comprend 62 km de sentiers, dont les quelque 10 km des sentiers du circuit Sheldon à proximité du chalet du club. Il compte des tronçons accidentés et d'autres plus plats, nécessitant différents niveaux d'habiletés qui varient selon l'expérience des skieurs, les conditions météo et de neige, ainsi que des variables associées au fartage. Il convient de noter que le Club Viking n'est pas une entreprise commerciale, mais un club sans but lucratif reposant sur des bénévoles et aux ressources limitées. Les sentiers ne sont pas patrouillés ou « balayés » à la fin de la journée, comme cela peut être le cas dans des centres de ski commerciaux. Les ressources dont dispose le club pour l'entretien et le traçage des sentiers en hiver sont déployées selon les priorités après des chutes de neige, et un certain temps peut s'écouler avant que le tout soit complété. Les usagers du réseau de sentiers devraient avoir l'information pertinente sur les réseaux de sentiers attenants à celui de Viking et s'y raccordant. Les membres peuvent se procurer des cartes en couleur des sentiers du Club Viking sur le site web du club (<http://www.vikingskiclub.ca>). Des cartes en noir et blanc sont aussi généralement disponibles dans le chalet (fermé durant la semaine). Comme de nombreux sentiers de Viking se trouvent sur des terrains privés, il a été nécessaire au fil des années, parfois avec très peu de préavis, d'ajuster le tracé de sentiers en réponse à des aménagements réalisés par des propriétaires ou des restrictions imposées par ces derniers. Un certain temps peut parfois s'écouler avant que les modifications associées aux cartes ou à la signalisation soient apportées. Il importe de souligner que la possibilité pour les membres du Club Viking de skier sur des terrains privés dépend du bon vouloir des propriétaires de ces terrains. Il importe donc de respecter leur intimité. Veuillez traiter ces terrains comme s'ils étaient les vôtres et faire preuve de politesse envers toutes les personnes croisées sur les sentiers – ce pourraient être les propriétaires du terrain sur lequel vous vous trouvez. Il importe de ne pas laisser de déchets comme de l'équipement de ski brisé, des mouchoirs et des restes de lunch. Rappelez tout ce que vous apportez sur les sentiers et résistez à la tentation de couper à travers les jardins ou les entrées de propriétaires.

Bien que le réseau du Club Viking ne soit pas très grand, il est considéré comme étant exigeant par la plupart des usagers, qui doivent donc être en assez bonne forme physique pour les sorties prévues, porter des vêtements adéquats et avoir le bon équipement pour les températures et les précipitations possibles. Il est également recommandé que les usagers aient avec eux du matériel de sécurité de base comme une couverture de secours en cas d'immobilisation, ainsi que de quoi boire et manger, au besoin. Ils devraient également skier en groupes de trois et commencer assez tôt dans la journée pour se donner le temps de finir les sorties prévues. Il peut également être très utile d'avoir avec soi un téléphone cellulaire en cas d'imprévu, bien que l'accès au réseau cellulaire sur les sentiers ne soit pas très bon. Les skieurs qui utilisent le réseau de Viking le font par choix et assument toutes les responsabilités et tous les risques qui en découlent.

C'est Guy Hanchet, alors membre du club, qui a rédigé la première description des sentiers en 1996; celle-ci a ensuite été mise à jour par Chris Teron, aussi membre du club, avec l'apport de nombreux membres, et révisée par Judy Rogers. La traduction est assurée par Jean-Pierre Campeau et Nathalie Marchildon.

2. Cartes des sentiers

Ensemble du réseau : <http://vikingskiclub.ca/uni/maps/trailmap-colour.pdf>

Sentiers de compétition Sheldon : http://vikingskiclub.ca/uni/maps/racing_trails.pdf



Ondago : Une version pour appareils mobiles de la carte de l'ensemble du réseau est accessible sur l'appli Ondago. Cette dernière indiquera votre emplacement sur la carte même si vous n'avez pas accès au réseau cellulaire (pourvu que votre appareil a la fonctionnalité GPS). Cliquez sur n'importe quel sentier sur la carte pour en voir la longueur, le degré de difficulté, le relief et la même description que celle qui figure dans le présent document. Cliquez sur le bouton de recherche pour voir une liste de tous les sentiers regroupés selon le type.

Comme les appareils mobiles dépendent de batteries, qui n'aiment pas les basses températures, ces appareils devraient être gardés au chaud dans les vêtements, et il est recommandé d'avoir avec soi une batterie supplémentaire externe. L'utilisation d'appareils électroniques devrait toujours se faire de concert avec la consultation d'une carte papier, et les skieurs devraient toujours avoir une bonne idée d'où ils se trouvent sur les sentiers.

3. Signalisation

À chacun des sentiers sont associés un nom, un numéro, une couleur (vert, rouge, bleu, jaune, orange) et un degré de difficulté. Dans bien des cas, le nom est aussi la couleur du sentier.



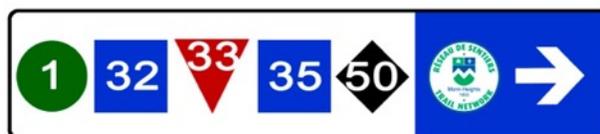
Sur tous les sentiers se trouvent des panneaux de signalisation en plastique de 4 po x 6 po fixés à des arbres, qui indiquent la couleur du sentier, en plus de rubans de couleur attachés à des branches. Certains sentiers se chevauchent par endroit (voir les descriptions ci-dessous); le long de ces tronçons, les couleurs des deux sentiers sont affichées sur les arbres, et les deux couleurs apparaissent sur la carte. Les couleurs ne reflètent pas le degré de difficulté.



Cette signalisation est conforme aux normes québécoises et est donc semblable à celle utilisée par d'autres centres de ski, ce qui est particulièrement utile pour les usagers qui ne sont pas membres du Club Viking ou les skieurs de Morin-Heights qui empruntent les sentiers du club. Les numéros de sentier sont arrimés à ceux du réseau de Morin-Heights et figurent également sur la carte de ce dernier.

À toutes les intersections de sentiers, des affiches en aluminium indiquent le degré de difficulté, le numéro et le nom, le logo du Club Viking en couleur de 4 po x 6 po et une flèche marquant la direction à suivre pour chaque sentier.

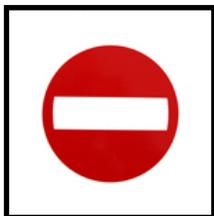
De tels panneaux peuvent être présents aux intersections; ils indiquent la direction à suivre pour rejoindre d'autres sentiers.



Toutes les principales intersections sont identifiées par une lettre de A à Z et indiquées par des panneaux bleus de 4 po x 6 po. La lettre qui y figure correspond à la même lettre sur la carte. L'emplacement de ces panneaux, comme celui des sentiers, peut changer quelque peu d'une année à l'autre. Dans la mesure du possible, ils sont fixés à des arbres de manière à être bien visibles de la direction qui mène normalement à l'intersection.



Des panneaux indiquant la direction à suivre pour rentrer au chalet du Club Viking sont présents à de nombreuses intersections.



De nombreux sentiers ont été désignés à sens unique. Dans ce cas, des panneaux « Accès interdit » sont affichés juste après l'intersection, indiquant que ce n'est pas la direction à emprunter.



Des cartes sont affichées dans des boîtiers les protégeant des intempéries à certaines des principales intersections.

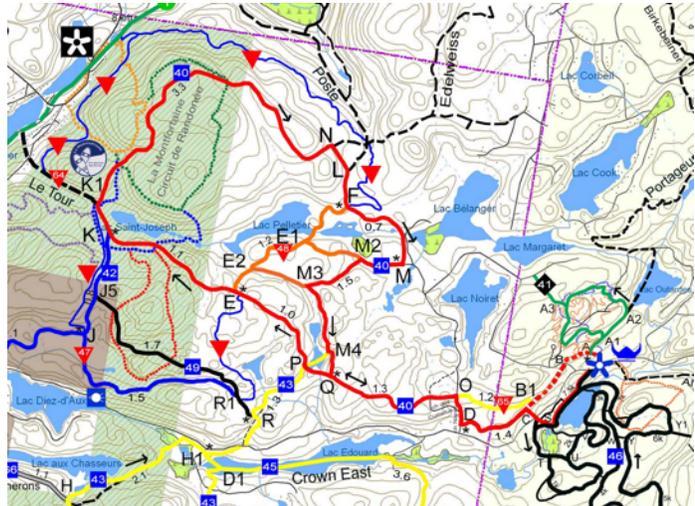
Bien qu'il puisse sembler que les sentiers du Club Viking constituent un réseau isolé, il n'en est rien. D'autres sentiers de réseaux voisins croisent des sentiers de Viking et les chevauchent souvent. Le réseau de sentiers de Morin-Heights, en particulier, croise des sentiers de Viking en de nombreux endroits, et ces intersections sont aussi identifiées par des lettres. Les sentiers du lac Notre-Dame croisent aussi des sentiers de Viking en quelques endroits. Les sentiers qui ne font pas partie du réseau de Viking sont indiqués sur la carte des sentiers par des lignes noires pointillées.

Les pages qui suivent présentent une description des tracés de plusieurs randonnées prisées empruntant les principaux sentiers du club à partir du chalet. D'autres sentiers moins fréquentés figurent sur la carte et valent la peine d'être explorés pour le sentiment d'évasion que permet le ski de fond.

4. Sentier Rouge n° 40 (13,6 km)

Le sentier Rouge devrait être parcouru en sens horaire, ce que reflète la disposition des panneaux de signalisation.

Par le passé, ce sentier commençait derrière le chalet et chevauchait le sentier Vert jusqu'à l'intersection **O**. Ce sentier combiné partant du chalet jusqu'à l'intersection **C** n'est plus tracé, de sorte que le sentier Rouge commence sur le circuit Sheldon, devant le chalet. Une fois passé Skip's Hut, jusqu'à l'intersection **S**, le sentier Rouge se détache du circuit Sheldon, traverse le chemin Jackson et rejoint le tracé d'origine à l'intersection **C**. Plus loin, à l'intersection **D**, où se trouve le premier boîtier contenant une carte, il faut tourner à droite pour aller plein nord en s'éloignant du chemin Jackson, en montée. À l'intersection **D**, il y avait autrefois d'imposantes fondations en béton d'une grange dans le champ bordant le sentier à l'ouest, et cette intersection est parfois appelée « les ruines » ou « la ferme Schneider ». Le sentier suit ensuite le chemin des Napée, puis bifurque à gauche, croisant le chemin, suivant un couloir protégé dans le lotissement « Cumulus ». S'ensuivent deux descentes peu commodes, une avant l'intersection **Q** et une autre juste avant l'intersection **P**. Du point de départ au chalet jusqu'à l'intersection **Q**, le sentier Rouge est à deux sens, de sorte qu'il est possible de rencontrer des skieurs arrivant en sens opposé. La prudence est donc de mise dans les montées et descentes. À l'intersection **Q**, le sentier devient à sens unique et forme une grande boucle en sens horaire qui revient à l'intersection **Q**.



À l'intersection **P**, le sentier Rouge croise le sentier Jaune dans une grande clairière et continue de monter en direction nord-ouest. Pour une plus longue sortie, on peut prendre à gauche à l'intersection **P** et skier le sentier Crown sud, qui définit une grande boucle revenant à **P**. Près du sommet de la montée à l'intersection **E**, le sentier Orange part vers la droite. Il n'est normalement pas tracé, mais offre un raccourci plaisant pour retourner au sentier Rouge.

Le sentier Rouge commence à descendre peu après l'intersection **E**, puis croise le sentier Bleu à l'intersection **K**. Peu après, à l'intersection **K1**, un sentier appelé Le Tour part vers la gauche pour aller rejoindre le Corridor aérobique à Montfort.

À l'intersection **K1**, le sentier traverse la clairière Montfort (des champs défrichés par l'ancien orphelinat Lisbourg à Montfort), où s'amorce une montée qui semble interminable et qui, alors qu'on pense avoir atteint le sommet, reprend de plus belle. Peu après son véritable point culminant, à 505 m au-dessus du niveau de la mer et 143 m au-dessus du chalet, le sentier traverse une coupe récente; alors qu'il passait jadis par une très belle forêt, il suit aujourd'hui un ancien chemin forestier. À l'intersection **N**, le sentier Rouge bifurque abruptement vers la droite et quitte ce chemin forestier. Les skieurs qui passent tout droit à l'intersection **N** se retrouvent sur des sentiers du réseau de Morin-Heights menant au Corridor aérobique (sentiers Poste et Chevreuil) ou au secteur des Blue Hills (sentier Edelweiss). À l'intersection **L**, où se trouve une autre carte dans un boîtier, on peut aussi tourner à gauche pour rejoindre ces mêmes sentiers de Morin-Heights.



En quatre endroits le long du sentier Rouge, entre les intersections **E** et **N**, des sentiers de raquette du réseau La Montfortaine, entretenus par la MRC des Pays-d'en-Haut, croisent le sentier de ski. Veuillez ne pas skier dans les sentiers de raquette. De même, le club demande aux raquetteurs de ne pas utiliser ses sentiers.



À l'intersection **F**, le même sentier Orange déjà croisé à l'intersection **E** rejoint le sentier Rouge par la droite.

À l'intersection **M**, le sentier Rouge rejoint une fois de plus un embranchement du sentier Orange non damé décrit plus haut. Par le passé, les skieurs tournaient à gauche et suivaient l'entrée privée ou, plus récemment, un sentier parallèle à cette dernière, jusqu'à **M1** sur le chemin Noiret, avant de revenir à l'intersection **D** aux ruines. Un propriétaire a cependant fermé l'accès à une bonne partie de ce chemin de retour, de sorte qu'un nouveau tracé a été établi à la fin de la saison 2011-2012. Il faut maintenant tourner à droite plutôt qu'à gauche à l'intersection **M** et suivre l'ancien sentier Orange sur une courte distance jusqu'à **M2**, où le sentier Orange va tout droit et le sentier Rouge part vers la gauche. Le nouveau tracé suit un chemin forestier ponctué de nombreuses petites montées et descentes. À la nouvelle intersection **M3**, l'étroit sentier serpente à travers les arbres dans un marécage, de sorte que, au début et à la fin de la saison, les conditions peuvent y être humides. Le sentier Rouge continue jusqu'à l'intersection **M4** où droit devant se trouve le départ du sentier Crown sud. Pour rester sur le sentier Rouge, il faut plutôt prendre à gauche. Ce dernier court tronçon neuf ramène les skieurs à l'intersection **Q** et la fin de la grande boucle du sentier Rouge. Il faut alors prendre à gauche pour rentrer au chalet dans le sens inverse de celui emprunté au départ (attention aux skieurs qui arrivent dans l'autre sens) ou tourner à droite pour faire une autre boucle.

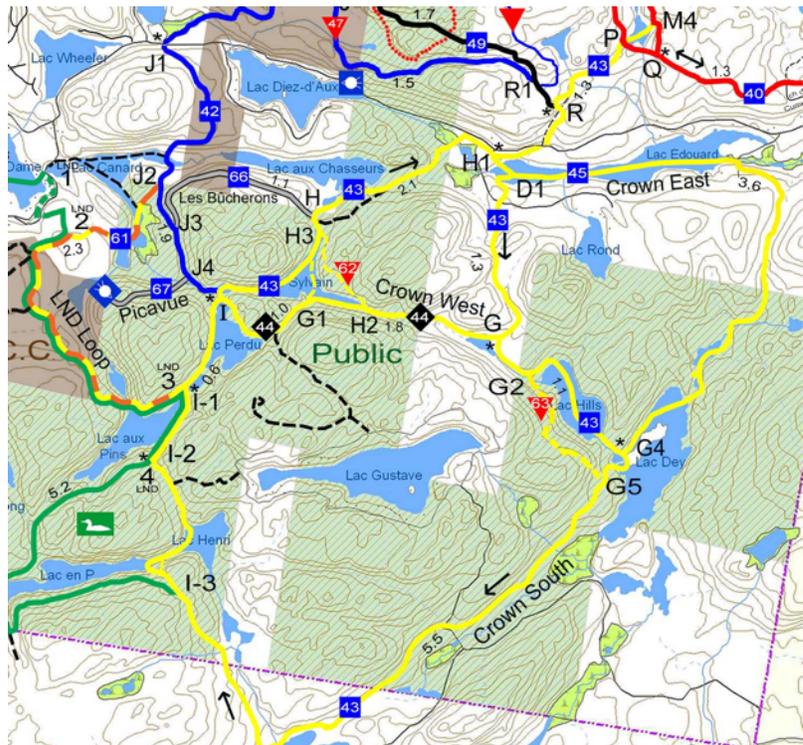
5. Sentier Vert n° 41 (2,3 km)

Le sentier Vert définit une agréable petite boucle derrière le chalet, mais il ne faut pas se fier à sa couleur, qui ne reflète pas sa difficulté; certains tronçons difficiles lui valent en fait le degré de difficulté « expert ». On arrive à l'intersection **A** juste après avoir quitté le chalet. Tout droit se trouve l'ancien sentier Rouge, qui n'est plus entretenu. Pour continuer sur le sentier Vert, il faut plutôt aller à droite. Peu après, à **A1**, il faut continuer tout droit; le sentier Vert est une boucle à sens unique antihoraire et le sentier qui arrive de la gauche est l'autre extrémité de cette boucle. Plus loin, à **A2**, le sentier qui continue tout droit est le sentier Portageur non damé du réseau de Morin-Heights. Il faut plutôt prendre à gauche pour rester sur la boucle du sentier Vert, qui commence à monter vers des terres appartenant à une famille du Club Viking qui a aménagé ce nouveau tronçon et permet gracieusement aux membres d'y skier. La famille a également aménagé le vaste réseau de sentiers de raquette et de course d'orientation qui croisent le sentier Vert en plusieurs endroits. Le sentier Vert traverse ensuite une belle forêt au relief accidenté. Plus loin, à l'intersection **A3**, il continue tout droit, alors que le sentier qui part vers la droite suit le tracé de l'ancien sentier Vert pour rejoindre le chemin Trois Lacs. Peu après **A3**, le sentier Vert commence à redescendre vers **A1**. Les 100 derniers mètres comportent une descente raide et un virage abrupt.



6. Sentiers Crown - sud n° 43 (13,8 km), ouest n° 44 (1,8 km), est n° 45 (3,6 km) et chemins de contournement

Crown sud : Pour prendre n'importe quel des trois sentiers Crown, suivre le sentier Rouge jusqu'à l'intersection **P**. Tourner à gauche à **P** sur le sentier Crown sud (le Crown sud débute en fait à **M4**, pas très loin de **P**, mais la plupart des gens commencent à **P**) et continuer sur un ancien chemin de colonisation jusqu'à **R** (où on a le choix de tourner à droite vers le sentier Noir) et finalement s'engager dans une descente jusqu'au chemin Jackson qu'on traverse après avoir enlevé ses skis. La prudence est de mise, surtout si les conditions de neige sont rapides et il faut observer les panneaux (descente raide, traverse de chemin et arrêt!), car il n'est pas toujours facile d'arrêter en arrivant au chemin.

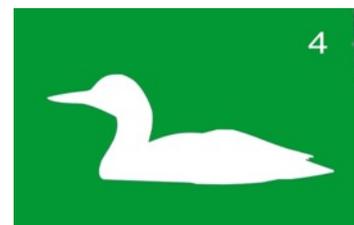


Après avoir traversé le chemin Jackson, le sentier continue en longeant le chemin jusqu'avant le chemin du lac Rond. C'est à l'intersection **H1** que la boucle à sens unique du sentier Crown sud débute. Le chemin de retour du sentier est à droite. Il faut tourner à gauche et descendre la pente abrupte qui se termine sur le lac Édouard à l'intersection **D1**. Le sentier Crown sud continue ou bien à droite ou bien à gauche pour un plus long trajet par le sentier Crown est qui rejoint le Crown sud au lac Dey. Si l'on choisit de continuer sur le Crown sud, au bout du lac, il faut alors monter une côte à pic sur un trajet tracé par le propriétaire du terrain. En haut de la côte, il faut traverser le chemin du lac Rond, normalement sans enlever ses skis. Le sentier suit un vieux chemin en plein champ et, après quelques descentes faciles et une section humide, rejoint l'intersection **G**. Il faut tourner à droite sur le Crown ouest ou continuer sur le Crown sud.

La majeure partie du sentier Crown sud, après l'intersection **G** est une longue et superbe boucle qui mène très loin du chalet. Au point **G2**, près du lac Hills, le sentier qui est à droite permet de contourner les lacs Hills et Dey quand les conditions de glace empêchent le damage et rendent le ski difficile; il permet aussi d'éviter une pente raide. Le sentier principal continue à gauche à **G2** et traverse les lacs. Juste après le lac Hills, une descente abrupte mène jusqu'au bout du lac Dey à **G4** où le sentier rejoint le Crown est et, un peu passé le lac Dey, croise le chemin de contournement.

Un peu plus d'un kilomètre plus loin, on doit traverser le chemin du lac Gustave où il est préférable d'enlever ses skis. Un kilomètre après avoir traversé le chemin, le sentier longe le lac de la Montagne et grimpe graduellement le long d'une étroite vallée. Vers le bout de la vallée, le sentier traverse un large chemin forestier. Un peu plus loin, le sentier devient plus étroit, retourne dans la forêt et grimpe légèrement. Juste avant, on peut parfois apercevoir de traces de skis ou même du traçage qui continuent vers le lac Henri. C'est l'ancien tracé de la Crown sud qui traverse une propriété privée. Il n'est pas interdit d'y skier, mais nous ne pouvons pas montrer le sentier sur les cartes ou installer des panneaux de signalisation. En continuant dans la forêt, sur le sentier officiel, on arrive **I-3**. Il y a là deux choix. En tournant à gauche, on fait un long détour autour du lac en P pour rejoindre le sentier Loon du lac Notre-Dame. Un kilomètre plus loin, on rejoint le sentier Crown sud au point **I-2**. On évite ainsi une descente très difficile sur le sentier principal. Si on choisit plutôt de rester sur le sentier principal et de négocier la descente abrupte, ce sentier aboutit au lac en P. En arrivant au lac, il faut tourner à droite et skier sur le lac, passer un barrage de castors et arriver au lac Henri. À gauche, le sentier retourne dans la forêt.

Un peu passé le lac Henri, après avoir grimpé dans une vallée, traversé un ruisseau et croisé un petit sentier à droite qui vient du lac Gustave, il y a une intersection. Le sentier à gauche est le deuxième endroit où il est possible de débiter la longue boucle autour du sud et de l'ouest du lac Notre-Dame. Ce sont les intersections **I-2** et **LND4**. Les intersections avec les sentiers LND sont indiquées par des panneaux de l'association du LND (panneau vert arborant un huard). Les deux sentiers LND qui figurent sur la carte sont normalement tracés par le Club Viking.



Un peu plus loin, on croise à **I-1** et **LND3** le départ de la petite boucle du LND à l'est de ce lac. Ce sentier est aussi tracé par le Club Viking. Le sentier vire à droite sur un vieux chemin, puis longe le lac Perdu qui se trouve à droite jusqu'à un gros barrage de castors à l'intersection **I**. Le sentier à droite qui continue le long du lac Perdu est le Crown ouest qui ramène à l'intersection **G**. Ou bien on peut tourner à gauche pour suivre sur 30 m les sentiers Crown sud et Bleu combinés jusqu'à un panneau. C'est là qu'il faut tourner à droite pour rester sur le Crown sud tandis que le sentier Bleu est à gauche. Le sentier suit une petite vallée et traverse le lac Sylvain. Au nord du lac, le sentier rentre dans la forêt à **H3** (où un

sentier hors-piste continue le long du lac Sylvain jusqu'au sentier Crown ouest) et rejoint, 100 m plus loin un nouveau chemin forestier à l'intersection **H**. En continuant tout droit, on suit un nouveau sentier qui se nomme Les Bûcherons et qui va jusqu'au sentier Bleu. Ou bien on tourne à droite pour continuer sur le sentier Crown sud. Ce dernier rejoint peu après le chemin forestier jusqu'à une entrée privée déneigée. Au bout de cette entrée, il faut tourner à droite et marcher sur une courte distance le long du chemin Jackson jusqu'au chemin du lac Rond, où il faut rentrer dans la forêt près de **H1**, pour ensuite revenir sur ses pas jusqu'à **P**.

À **P**, on croise le sentier Rouge et on traverse un marécage, on monte une côte dans la forêt jusqu'à la fin du sentier Crown sud à **M4**. On tourne à droite sur le sentier Rouge et on skie jusqu'au chalet. Sur le chemin du retour, il faut se rappeler qu'après l'intersection **Q**, on skie à sens inverse sur le sentier Rouge. Il faut être vigilant dans les montées abruptes, car on peut rencontrer des skieurs qui descendent. Une autre option est de tourner à gauche à **P** et de skier le sentier Rouge au complet jusqu'au chalet.

Crown ouest : Ce sentier est un raccourci entre les intersections **G** et **I** du sentier Crown sud. Après **G**, le sentier traverse un petit étang aux castors (au début ou à la fin de la saison, quand la glace est mince, il faut skier sur le côté nord de l'étang), et suit un ruisseau jusqu'au lac Sylvain. En cours de route, il y a une pente très abrupte à monter qui explique pourquoi ce sentier est classé Expert. Attention aux skieurs qui descendent avec plus ou moins de contrôle. Le sentier continue sur la rive sud du lac Sylvain et ensuite sur la rive est du lac Perdu jusqu'à l'intersection **I**.

Crown est : Ce sentier offre un plus long et plus panoramique parcours que le sentier Crown sud. Il débute à l'intersection **D1** sur le lac Édouard et se termine à **G4** sur le lac Dey. Sur ces deux lacs, au début et à la fin de la saison, la neige peut être mouillée et la glace mince. Comme il n'y a pas de chemin de contournement, il est préférable d'emprunter ces sentiers en milieu de saison. Pour éviter le lac Édouard, certains skieurs choisissent de débiter au chemin Jackson et de skier le long chemin à l'est du lac Édouard.

7. Sentiers Bleu n° 42 (4,0 km) et Blue Ridge n° 47 (1,6 km)



À l'intersection **I**, sur le sentier Crown sud, le sentier Bleu suit une longue vallée étroite jusqu'à un chemin forestier à l'intersection **J4**. À gauche, un nouveau sentier appelé Picavue suit le chemin forestier pour accéder à un point de vue sur le lac Notre-Dame. Le sentier tourne à droite au nord du chemin. À l'intersection suivante, **J3**, le chemin forestier tourne à droite vers le sentier Les Bûcherons tandis que le sentier Bleu tourne à gauche. Un peu plus loin, à **J2**, on croise un sentier très fréquenté qui est l'autre extrémité de la petite boucle de LND. Un peu après **J2**, le sentier traverse l'est du lac Canard, et on peut voir, à gauche, les traces de skieurs venant du lac Notre-Dame pour accéder au réseau Viking. En quittant le lac, il y a une montée et ensuite une descente jusqu'au chemin Jackson à l'intersection **J1**. La prudence est de mise, car il n'y a pas beaucoup d'espace pour ralentir avant le chemin. On traverse le chemin Jackson et on skie dans une forêt mature en longeant un grand étang aux castors jusqu'à l'intersection **J**.

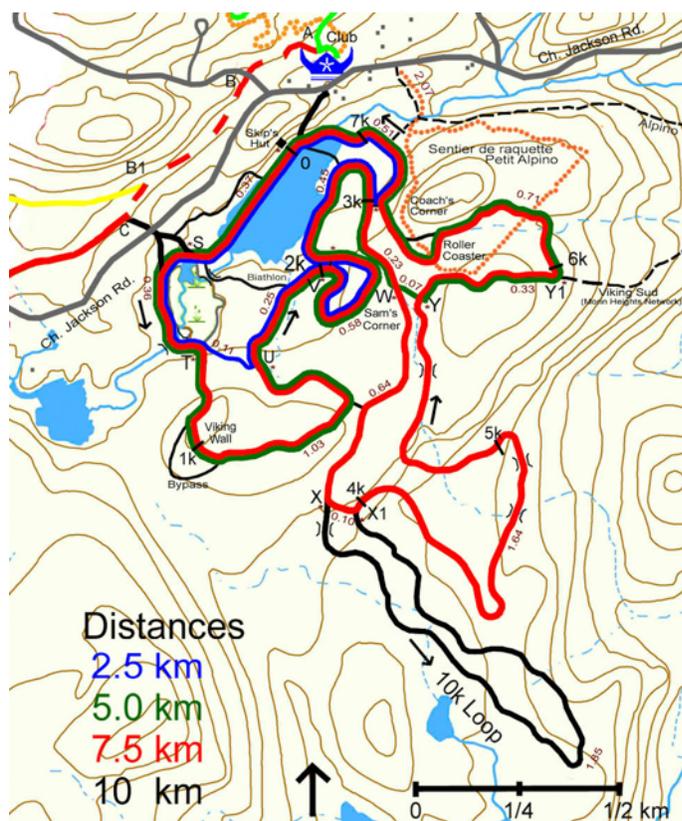
À cet endroit, deux options s'offrent aux skieurs. En tournant à gauche, on grimpe graduellement jusqu'au sommet de la crête, puis on descend jusqu'au sentier Rouge et la clairière Montfort à l'intersection **K**. En tournant à droite, c'est le sentier Blue Ridge avec ses magnifiques points de vue sur le lac Diez-d'Aux. Ce sentier qui va de **J** à **R1** sur le sentier Noir, est bien balisé, jamais tracé et assez exigeant, d'où sa désignation de sentier hors-piste.

8. Sentier Noir n° 49 (1,7 km)

Le sentier Noir offre une autre option pour revenir au chalet. Autrefois appelé sentier de contournement du sentier Blue Ridge, il emprunte un ancien chemin forestier. À mi-chemin du sentier Bleu, près du sommet de la crête, on tourne vers l'est à **J5**. Le sentier suit les hauteurs et offre de beaux points de vue. Il se joint au sentier Blue Ridge à **R1** et, ces deux sentiers combinés rejoignent le sentier Crown sud à l'intersection **R**. Un tronçon du sentier près de **R1** a été déplacé pour éviter une descente très abrupte.

Le sentier Noir croise des sentiers du réseau de raquette La Montfortaine en deux endroits. Veuillez ne pas skier dans les sentiers de raquette. De même, le club demande aux raquetteurs de ne pas utiliser ses sentiers.

9. Circuit Sheldon n° 46 – (jusqu'à 10km)



Le circuit Sheldon, juste au sud du chalet, est très différent des autres sentiers. Il comprend les seuls sentiers où l'accès est garanti. Aménagé par Skip Sheldon, propriétaire et ex-président du Club Viking, et conçu pour pouvoir accueillir des compétitions de calibre international, ce circuit est constitué d'une série de boucles. Le club l'utilise à différentes fins, entre autres pour le programme jeunesse, l'entraînement et des courses occasionnelles, comme le Loppet. Skip est décédé récemment, et le terrain appartient maintenant à la municipalité et à une fiduciaire foncière.

Cela dit, ces sentiers ne sont pas réservés pour les compétitions; ils sont abondamment utilisés par tous les membres. À cause de leur base solide, ces sentiers sont les premiers à être ouverts et tracés en début de saison et les derniers à être fermés.

Le circuit Sheldon s'articule à partir d'une petite boucle centrale autour de

l'étang, parfois appelée boucle Jeannot lapin, qu'il faut skier en sens antihoraire. D'autres tronçons de longueurs variées se déploient à partir de cette boucle. Même si plusieurs combinaisons sont possibles, quatre circuits principaux de longueurs croissantes sont identifiés par des panneaux à toutes les intersections – les boucles de 2,5 km, 5 km, 7,5 km et 10 km. Chacune a sa couleur, et ces couleurs sont utilisées sur les panneaux et sur la carte du circuit Sheldon.

2.5 km	→
5.0 km	→
7.5 km	→
10 km	→

En plus des noms de sentiers, quatre endroits le long du circuit sont nommés, soit le *Viking Wall*, *Coach's Corner*, *Sam's Corner* et le *Roller Coaster*. Les suggestions sont bienvenues.

Les sentiers du circuit Sheldon débutent à l'étang en face de Skip's Hut. Un kilomètre plus loin, à l'intersection **T**, on peut tourner à droite et monter jusqu'au Viking Wall (1 km). Comme son nom l'indique, le sentier monte une pente abrupte et descend tout aussi à pic de l'autre côté. Un chemin de contournement permettant d'éviter cette descente abrupte rejoint le sentier principal à l'intersection **U**. De même, à l'intersection **V**, on peut emprunter une courte boucle pour ajouter 600 m à la boucle principale.

Peu après avoir passé le petit sentier de retour vers l'étang, en arrivant à Coach's Corner, on peut tourner à gauche et retourner à l'étang ou continuer directement vers **W**, Sam's Corner, nommé en mémoire de Sam Stallard, un des premiers propriétaires du terrain. On tourne à gauche pour faire la boucle de 5 km ou on continue tout droit pour faire les boucles de 7,5 km et de 10 km.

À **X**, il faut tourner à gauche pour retourner par la boucle de 7,5 km ou aller tout droit et skier la boucle de 10 km qui rejoint la boucle de 7,5 km à **X1** à environ 100 m de **X**. Les deux boucles rejoignent la boucle de 5 km à **Y**, où il faut tourner à droite (si on tourne à gauche, on revient à Sam's Corner).

Seulement deux sentiers permettent de sortir du circuit. À **S**, juste à l'ouest de Skip's Hut, on peut traverser le chemin Jackson et rejoindre le sentier Rouge à **C**. Dans la descente entre **Y** et Coach's Corner, à l'intersection **Y1**, le sentier Viking sud, qui appartient au réseau de Morin-Heights, mène à la route 329 et, à terme, au sentier Triangle et à Morin-Heights.

10. Sentier nordique l'Amicale – 10,5 km

Le réseau du Club Viking comprend deux sentiers hors piste non tracés, l'Orange et le Blue Ridge. Un résident de Montfort, Pierre Faucher, a récemment aménagé d'autres sentiers nordiques qui, combinés aux deux sentiers existants, définissent une boucle complète. Le départ de cette boucle se situe là où le sentier jaune du réseau de raquette La Montfortaine rejoint le Corridor aérobique près du Pavillon Montfort. Un sentier nordique croise aussi le milieu de la boucle. Il n'y a pas de panneaux de signalisation formels aux intersections avec les sentiers de ski ou le long du sentier, mais ce dernier est indiqué par des rubans bleus. Des panneaux seront ajoutés une fois que le sentier sera mieux établi.

11. Sorties dans le réseau Viking

Les sentiers Vert et Rouge et le circuit Sheldon constituent d'agréables boucles de différentes longueurs qui commencent et se terminent au chalet. Des sorties plus longues sont possibles en combinant plusieurs sentiers du réseau du club. Voici certaines des sorties les plus populaires :

- **Crown sud au départ du chalet – 19,4 km.** À partir du chalet, empruntez le sentier Rouge jusqu'à l'intersection **P**. Tournez à gauche sur le sentier Crown sud et skiez l'entièreté de ce sentier pour revenir à **P**. Continuez jusqu'à **M4**, tournez à droite et rentrez au chalet par le sentier Rouge.
- **Crown sud/Bleu/Rouge – 25,6 km.** Pour skier une grande boucle dans le réseau du Club Viking (sans skier sur le circuit Sheldon), empruntez le sentier Rouge (voir la description ci-dessus) jusqu'à l'intersection **P**, puis prenez à gauche pour suivre le sentier Crown sud jusqu'à l'intersection **I** au lac Perdu. Plutôt que de continuer sur les sentiers Crown, tournez à gauche pour suivre le sentier Bleu jusqu'à l'intersection **K**, où il rejoint le sentier Rouge. Tournez à gauche sur ce dernier pour rentrer au chalet.

- **Sentier d'entraînement du MCS – 24,1 km.** Le sentier officiel d'entraînement du Marathon canadien de ski emprunte le sentier Rouge du Club Viking à partir du chalet jusqu'à l'intersection **N**, puis les sentiers Edelweiss, Poste Promenade, Corridor aérobie, Alternatif, AC, Triangle, Salzburg et Viking sud du réseau de Morin-Heights, pour prendre fin sur les sentiers du circuit Sheldon du Club Viking.

